

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE JUDO

Siège Social : 12 rue Saint Théodore 69003 LYON

Tél : 04 78 54 58 49 - Fax: 04 78 53 81 25 – Mail : lyon@rhonealpesjudo.fr



Lyon, le 19 septembre 2016

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur, le Professeur

Les formations Assistant club et animateur suppléant reprendront mi octobre.

Cette année 4 centres de formations seront ouverts :

Un dans le Rhône, un dans l'Ain, un dans la Drôme et un dans la Savoie.

Vous pouvez vous inscrire indifféremment dans les uns ou dans les autres. Vous trouverez en annexe les différents calendriers prévisionnels avec les lieux. Un minimum de 8 inscrits est nécessaire pour ouvrir un centre.

Ci-dessous les exigences préalables à ces formations :

	Assistant club	Animateur suppléant
Nombre d'heure de formation Régionale	30 heures minimum (cf. calendrier ligue)	30 heures minimum (cf. calendrier ligue)
Nombre d'heures minimales en stage pédagogique dans une association affiliée à la FFJDA	50 heures sous la tutelle d'un tuteur pédagogique (professeur du club)	50 heures sous la tutelle d'un tuteur pédagogique (professeur du club)
Grade minimum	Ceinture Marron	Ceinture Marron (si déjà assistant club) sinon 1 ^{er} dan
Age minimum	cadet 1 ^{ère} année	Avoir 18 ans le jour de l'évaluation finale
Formalités	Etre présenté(e) par le président et le professeur du club où le candidat est licencié Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours Etre titulaire d'un passeport sportif en cours de validité	Etre présenté(e) par le président et le professeur du club où le candidat est licencié Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours Etre titulaire d'un passeport sportif en cours de validité Etre titulaire de l'AFPS (avant l'évaluation)
Coût	200 euros	
Evaluation et délivrance du titre	En fin de formation par un jury de formateurs régionaux	

Afin de mettre en place ces formations dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de bien vouloir remplir et **renvoyer la demande d'inscription jointe avec le règlement avant le 20 octobre 2016 à :** (Quel que soit le centre choisi)

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo
A l'attention de Marc PERARD
12 rue Saint Théodore
69003 LYON

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions de croire, Madame la présidente, Monsieur le président, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président de la ligue AURA
Pierre MENAND

Le Cadre Technique
Guy DELVINGT

Le Responsable des formations/secteur Rhône Alpe
Marc PERARD

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE JUDO

Siège Social : 12 rue Saint Théodore 69003 LYON

Tél : 04 78 54 58 49 - Fax: 04 78 53 81 25 – Mail : lyon@rhonealpesjudo.fr



Saison 2016/2017

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA FORMATION



ASSISTANT CLUB*



ANIMATEUR SUPPLEANT *

* Cocher la case nécessaire

Renseignements administratifs

NOM : Prénom :
Date de Naissance : Grade :
N° de licence : Club :
Adresse :
Tél. : Mail :@.....
Règlement de la formation 200€ par : Chèque : Banque - -N°
Espèce :

Autorisations

Nous soussignons, M , Président(e)
Et M , Professeur(e) BE-DE-CQP n°
du club :
Autorisons M, Mme,
Licencié(e) dans notre association à participer à la formation : Assistant club (rayer la mention inutile)
Suppléant club (rayer la mention inutile)

Validation

Nom du président:
Téléphone :
Courriel :
Date et Signature :

Nom du professeur:
Téléphone :
Courriel :
Signature :

JE CHOISI LE CENTRE DE FORMATION DANS :

L'AIN

LA DROME

LE RHONE

LA SAVOIE

Entourer le département choisi